

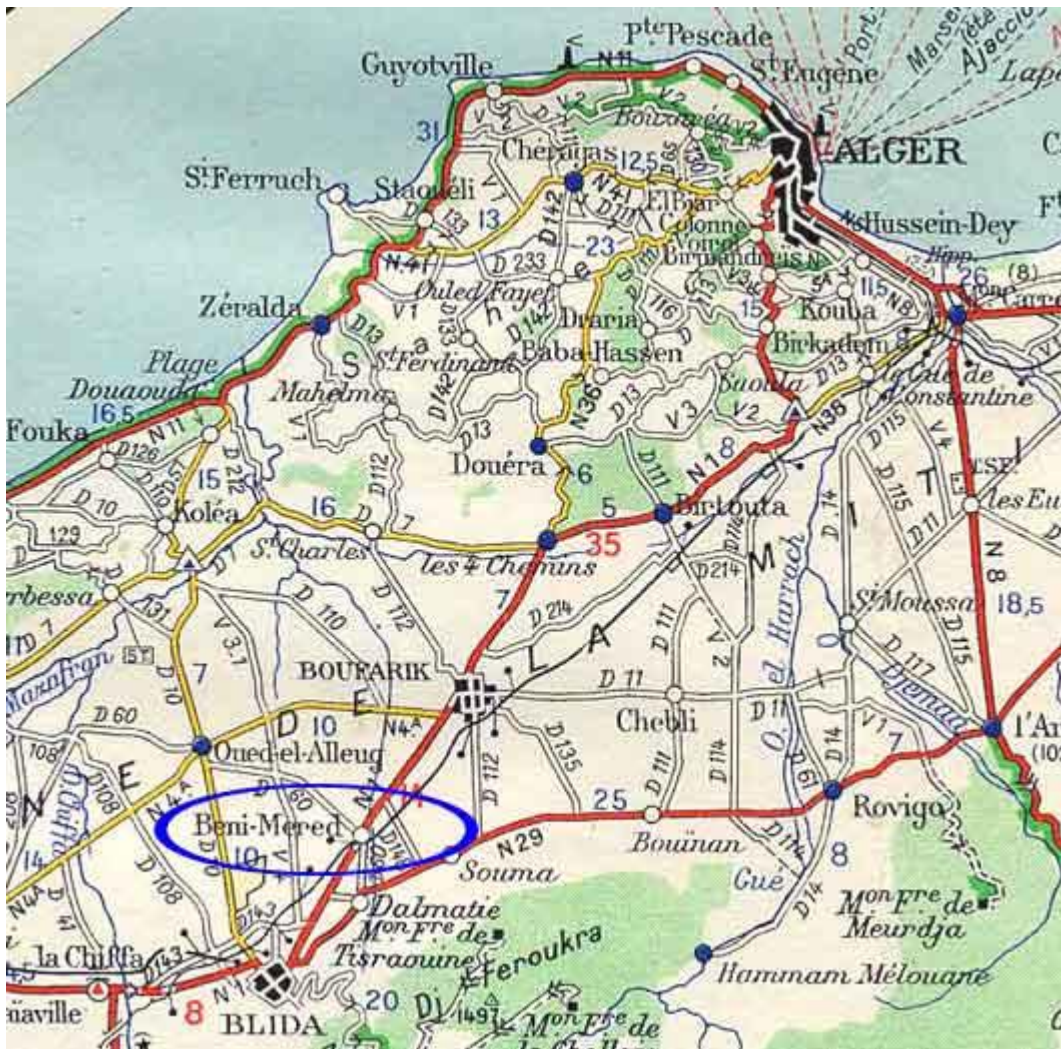
## INFO 440 BENI MERED

« **NON** au 19 mars »

VOICI quelques articles de presse ou de contributeurs retenus à votre attention :

### **1/ Le village de BENI MERED**

Culminant à 146 mètres d'altitude cette localité de l'Algérois située, à 7 km, au Sud de BOUFARIK ; à 5 Km au Nord-est de BLIDA ; et à 40 Km au Sud-ouest d'ALGER.



### **Présence française 1830-1962**

BENI-MERED située à 7 kilomètres de Boufarik avec une redoute en terre avec blockhaus devient le 11 avril 1842, un haut lieu de l'occupation de la Mitidja lorsque le sergent BLANDAN tombe sous les balles des HADJOUTES.

Gouverneur général d'Algérie, Thomas-Robert BUGAUD poursuit son projet de colonisation militaire en peuplant de soldats libérables les villages de BENI MERED et de MAHELMA.

Le 30 Novembre 1841 BENI MERED est choisi pour un emplacement d'un village défensif (Source Moniteur Algérien).

Le 20 Avril 1842 de JOUSLARD exécute des travaux à BENI MERED avec la 2<sup>e</sup> compagnie du Génie.

Pour BENI MERED, aucune sélection, n'est faite parmi les soldats : on désigne une compagnie du 48<sup>ème</sup> de ligne qui, le 18 novembre 1842, arrive sur le territoire où quelques mois avant, le sergent BLANDAN trouva une mort glorieuse (ndlr : Voir au chapitre 2)

BENI MERED, située dans la plaine de la Mitidja, entre BOUFARIK et BLIDA, possède de bonnes terres à blé, et un terrain uni facile à travailler. L'eau est abondante, et - fait à noter - il n'existe pas de marécages alentour, un centre est créé rattaché à BLIDA.

La compagnie prend donc possession de cet emplacement salubre et protégé des vents du sud par les montagnes de l'Atlas, dans les meilleures conditions. Les soldats-colons trouvent des maisons construites par le Génie militaire.

La discipline militaire est appliquée dans toute sa rigueur et les colons sont soumis au travail en commun, ce qui provoque de violentes récriminations : " Le travail en commun serait parfait si chacun de nous travaillait consciencieusement, selon ses forces et ses aptitudes, pour assurer à la communauté la satisfaction de ses besoins. Mais il n'en est pas ainsi : il y a parmi nous des laborieux et des paresseux, et ceux-ci se croisent les bras et fument leur pipe, tandis que ceux-là peinent et piochent. Nous demandons en conséquence que les lots individuels qui nous avaient été promis, nous soient distribués".

BUGEAUD, frappé par la justesse de ce raisonnement se rend à l'évidence, et peu après sa visite accorde satisfaction aux intéressés en supprimant le travail en commun.



Après leur rupture d'association les soldats-colons de BENI MERED sont mis en possession de leurs lots individuels qui se fait par tirage au sort.

Dans le N° 518 du Moniteur algérien du 20 Janvier 1843:

*« ...Le 2<sup>e</sup> village défensif construit par le génie, est entouré d'un mur d'enceinte en maçonnerie et se compose déjà de 10 maisons pouvant servir à 20 ménages. »*

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du Gouvernement Général de l'Algérie à la date du 16 janvier 1843 :

*« ...Monsieur le gouverneur Général de l'Algérie fait connaître que depuis environ deux mois il a placé sur ce point (BENI-MERED) une compagnie de colons Militaires composé d'hommes de bonne volonté du 48<sup>e</sup> non encore libéré du service, et qui ont un désir de demeurer en Algérie après leur libération... Une famille de Haute Saône composée de onze personnes dont le fils aîné est un ancien soldat de l'Armée d'Afrique, cultive aussi un petit lot qui à été mis à sa disposition avec l'une des maisons. »*

#### **Rapport sur la création et l' existence de la colonie de BENI MERED**

*« La compagnie de Colons Militaires, composé d'un lieutenant, soixante sous officiers, caporaux et soldats appartenant au 48<sup>e</sup> régiment de ligne, a été créé en 1842 par M. Bugeaud, Lieutenant-Général, Gouverneur Général. Elle est partie d'Alger le 18 Novembre 1842, pour se rendre à BENI MERED, lieu de destination, ou elle est arrivée le 19. Les maisons qu'elle devait occuper n'étant pas entièrement terminées, elle a été logée dans des baraques en planches construite dans l'intérieur du village. Une famille de douze personnes (famille GOGUEY) est également partie d'Alger avec la compagnie pour se rendre au même lieu, ou elle a reçu une concession. Elle a été logée dans une des maisons non encore achevées. »*

**Nom des colons :**

BATAILLE, BURY Pierre, BOUGEL Jean Pierre, BLONDEL Marthe, BISCOS Bertrand, BISCOS Jean, BISCOS Joseph, BELOEUILLET, BAUDRY Marie, BENY J-Baptiste, BARNY, BARTHELEMY Félix, CHATAIN François, CHERRIER Joseph, CHARLES Jacques, CASTAN François, Vve. CASENAVE, DUCARNE Jean Baptiste, DELORMEL, DUPONT Louis, DASTINGUE Pierre, Vve. DALBIGOT, ENILLOT Robert, GOGUEY Claude, GIRIN Joseph Marie, GABAROT Bertrand, GIRY François, GUERIN Jean Baptiste, GASTON Pierre, GALTIER Pierre, Vve. HOUVET, LEDOUX, LAPEYRE Victor, LIORET Jean, LASSALE François, LAURA Jean, LANDIN, MONTAUBAN Franc, DOMAIRE Pierre dit MIRAIL, MAIRE Amiel, MENIL Victor, Vve. MOL, MUFFET Françoise, MUFFET Claude, MARTIN Jean, MOUTOU François, MAIRE Antoine, MICHEL Claude, NEVEUX, NARBONNET Jean Marie, PACHEUX Mathieu, PACHEUX Joséphine, PARIS Denis, PARENT François, PARISOT François, PASCAL Henri, PONTET Raymond, PHILIBERT Etienne, PICHELIN François, ROUDIX François, REPREGIER François, ROUSTAN Séraphin, ROUSSELOT Claude, ROBERT Jules, ROZAN Joseph, SEINS Michel, SUZANNE Gabriel, TEXIER Théodore, THIEBAUD Jean, VERNHEL Pierre.

Nous savons seulement que BISCOS était issu du Béarn et BELOEUILLET de l'Auvergne.

Le 4 juin 1844 le village de MERED compte 22 familles qui forment en ce moment un noyau de 75 personnes.

#### **EXTRAIT du " *Quétin - Guide du voyageur en Algérie - 1848* "**

*« La colonie militaire de BENI MERED a été fondée en 1842. M. le maréchal Bugeaud lui donna alors pour habitants des soldats ayant au moins quatre années de service à compléter avant l'expiration de leur congé. L'effectif actuel est de soixante quatre hommes, dont douze mariés depuis un an. Le directeur de cet établissement est un officier d'infanterie, M. Montigny, homme de mérite dont les services spéciaux nous paraissent mériter des encouragements.*

*Bien que cette colonie soit située dans une des parties basses de la plaine, et que le nom de la localité constate sa réputation d'insalubrité chez les Arabes, il n'y a eu, cette année, que dix-sept hommes malades, et tous l'ont été par suite d'un séjour prolongé dans la plaine, à une lieue de l'établissement, pour la récolte des foin, ce qui détermina chez eux des accès de fièvre intermittente dont le sulfate de quinine et un séjour de courte durée à l'hôpital eurent promptement raison.*

*Pas un seul homme n'est mort depuis la formation de la colonie, c'est-à-dire depuis deux ans ; d'où l'on peut presque conclure qu'un travail assidu, une conduite régulière et disciplinée, une nourriture saine comme est celle du soldat, permettent aux hommes doués d'un bon moral d'affronter impunément les miasmes les plus délétères de l'Algérie. Ce résultat venge un peu la Mitidja des plaintes exagérées dirigées contre elle, par des hommes qui s'y livrent à tous les excès, et qui, pour s'excuser, accusent le climat et le pays.*

*La durée moyenne du travail imposé à chaque soldat colon est de neuf heures par jour.*

*En 1843, il a été défriché 85 hectares de terre ; 120 ont étéensemencés en blé et orge qui ont moins rendu que l'année précédente, à cause des pluies survenues au moment où l'épi se formait ; cependant le rendement a été de 9 à 10 pour un.*

*En 1844, 417 mûriers ou arbres fruitiers ont été plantés et tous réussissent. Une petite quantité de graine de mûrier avait été jetée en terre l'année précédente; elle a donné au moins 3,000 plants qui ont plus de 1 mètre de hauteur.*

*Le tabac, planté sur une petite échelle, a fourni de beaux et bons produits, et l'on peut facilement faire deux récoltes sur le même pied. La culture de la pomme de terre a donné des résultats à peu près négatifs, bien que la semence employée fût de belle qualité. La terre est trop humide et les fruits qu'elle produit sont aqueux, et nuiraient à la santé si l'on en faisait usage. Elles ne peuvent être employées qu'à engraisser du bétail.*

*Le maïs ne réussit pas aussi bien qu'on aurait pu l'espérer.*

*Le troupeau de moutons de la colonie, qui était de 500 après la récolte de 1843, était, par suite des produits de l'année, de 764 têtes au 1<sup>er</sup> septembre 1844.*

*Le troupeau de boeufs compte 321 sujets, dont 60 veaux, produits de l'année.*

*Le troupeau de porcs est de 384 ; 61 seulement appartiennent à la communauté ; les autres sont la propriété des soldats-colons qui les ont élevés.*

*Chaque soldat possède en propre des poules, des pigeons et des canards. Cinq d'entre eux élèvent des abeilles, qui ont produit cette année 500 francs.*

*Sur les fonds de la communauté provenant de la vente de la récolte de 1843, la colonie a acheté dans le département de la Haute-Saône une machine à battre le blé qui, rendue à Mered, a coûté 1,024 Fr. Elle est mise en mouvement à l'aide d'un cheval et bat 800 gerbes par jour.*

*Sur les mêmes fonds, on a bâti cinq maisons qui représentent chacune une valeur de 4000 Fr. Outre les ouvriers d'arts et les manœuvres de la colonie, on a employé à leur construction trois maçons appartenant à l'atelier des condamnés, payés à raison de 75 cent et cinq ouvriers civils payés à raison de 5 Fr la journée. Ces maisons sont destinées à un seul colon avec sa famille ; elles ont pour but et pour résultat d'isoler chaque famille, et de les délivrer des inconvénients de l'habitation commune, qui sont à peu près nuls tant que les colons sont célibataires, mais qui pourraient devenir graves le jour où le plus grand nombre seraient mariés.*



*Les récoltes de l'année 1844, vendues en temps favorable, restitueront au fonds commun les dépenses faites, et permettront d'en faire de beaucoup plus considérables pour l'année. »*

BENI MERED aura une maison d'école, un presbytère, on y construit un lavoir, un abreuvoir et un monument à la gloire des braves du 26<sup>e</sup> sera érigé sur la place :

[Source : G.A.M.T n°23-Extrait du livre : Les villages d'Algérie d'Emile Violard ]

#### **Commune - Blason -Devise**

BENI-MERED d'abord section de la commune de BLIDA (érigée en commune en 1848) est séparée et érigée en commune en 1873, puis de nouveau rattachée à BLIDA depuis le 1 Juillet 1963.

Le blason "de gueules à chevrons d'or accompagnés en chef d'une croix, d'une croissant d'or et d'un obélisque du même érigé en abîme"



- la devise : BLANDAN, BLANDAN, Dix contre Cent.



#### **L'obélisque**

Pour perpétuer la mémoire du combat du sergent BLANDAN et de ses compagnons dans la Mitidja à BENI MERED, le gouvernement a autorisé l'érection dans la commune d'un obélisque dont le fût, haut de 22 mètres repose sur une base disposée en fontaine.



**Nota** : Actuellement la colonne n'existe plus puisqu'elle a été démolie avec grande difficulté, pierre à pierre en 1962



#### **Les activités agricoles : Source Alger-roi et Mr Hervé CADOT**

Le vignoble a été la première vocation de BENI MERED. Déjà en 1890, on comptait 350 hectares de vignes qui produisaient 20 000 hectolitres de vin de très bonne qualité. Il faut dire que les terrains au pied de l'Atlas étaient propices à cette culture. Petit à petit, les viticulteurs se groupèrent pour apporter leur récolte dans les caves coopératives voisines d'OUED EL ALLEUG, MONTPENSIER ou BOUFARIK. Rares ont été ceux qui continuaient à vinifier dans leur cave du village. Vers les années 50, c'est la polyculture qui orienta les activités agricoles. L'irrigation, toujours plus performantes, favorisa les cultures maraîchères, le tabac, les agrumes. Le blé dur alimentait les usines agroalimentaires de BLIDA pour la fabrication de pâtes, de couscous.

#### **Les activités industrielles :**

Le matériel agricole et sa maintenance était une obligation dans cette région. Le charron-forgeron et Maire de BENI MERED, Eugène HOFMANN, inventa une charrue dont il déposa le brevet en 1900. C'était un "monosoc" à timon de bois porté sur deux roues que l'on pouvait diriger par deux mancherons à l'arrière et dont on pouvait régler la profondeur du sillon. C'est à BENI MERED que cette charrue fut fabriquée et commercialisée depuis le début du siècle. Ensuite R. DAGASSAN continua la fabrication quand l'inventeur cessa ses activités.

Le traitement du vignoble algérien nécessitait l'utilisation de soufre et une usine s'installa près de la gare pour des commodités de réception et d'expédition des produits. Cette importante usine visible par les touristes qui se déplaçaient grâce aux services des Chemins de Fer Algériens, avait une grande activité jusqu'en 1962 avec son directeur Antoine CARRERAS.

La cueillette des olives était centralisée au coin de la place de l'église avec une huilerie destinée à la consommation locale. Les moulins SALON ont eu une grande activité jusqu'en 1962 et travaillaient pour des livraisons en gros auprès des boulangers ou des usines agroalimentaires.

L'entreprise SATEBA de traverses en béton pour les chemins de fer qui avait élu domicile entre le cimetière et la voie ferrée d'ALGER employait nombre d'ouvriers du village et distribuait sa production dans toute l'Algérie.

BENI MERED aussi la plaque tournante de l'Alpha récolté dans le Sud algérien. Un entrepôt important près de la gare stockait les arrivages avant une expédition vers ALGER pour être traités en papier de luxe ou papier à cigarette. Mais cet entrepôt devait fermer durant la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale et rouvrit plus tard pour laisser place à une grande étable accueillant les vaches d'importation française.

Il y avait bien sûr d'autres activités industrielles qui se sont succédées au cours de la présence française au village, mais nous ne citerons que les distilleries de géranium utiles pour les parfumeries et les industries pharmaceutiques. Enfin, rappelons l'installation, dans les dernières années, d'une usine de confiseries sur le boulevard de ceinture du village.



### **L'industrie pharmaceutique :**

C'était un des fleurons de BENI MERED. Les recherches scientifiques de l'abbé BLANC aboutirent à la mise au point d'un sirop fait exclusivement d'extraits de plantes essentielles dénommé Bronchocure. Ce sirop soignait tous les maux d'origine respiratoire comme les coqueluches, angines et pneumonies. Ce sirop fut vite reconnu dans toute l'Algérie pour ses bienfaits médicaux et les revenus voyaient des investissements dans la construction du clocher et des orgues de l'église. Le brevet fut vendu à un grand pharmacien d'Alger mais les flacons de sirop portaient toujours en effigie le curé de BENI MERED.

### **L'activité commerciale :**

Pour une population d'environ 600 habitants, les commerces n'étaient pas nombreux ; la proximité des grandes villes n'autorisait pas un développement. Cependant on pouvait compter trois cafés qui furent, autrefois des hôtels : le Café du commerce tenu par la famille MONTAGUT, le café de l'industrie appartenant à Clotilde CORTES et le café BLANDAN servi par BRUNELLA.

Les cars de touristes d'hiver (Sans Soucis) descendant des pistes de ski de CHREA s'arrêtaient sur la place pour consommer les délicieuses brochettes de monsieur DOREL. Cette spécialité du village avait fait le tour de la Mitidja.

Les épiceries de Nénette PAES et de Germaine CARRERAS assuraient l'approvisionnement des villageois et le pain se trouvait à l'ancienne boulangerie ROIG devenue boulangerie PEREZ et au dépôt de pain de Madame CORTES veuve VOINET.



### **Les sports :**

Après les années 39/45, BENI MERED renaissait à l'espérance. La jeunesse redécouvrait progressivement le "quotidien" avec le désir de rompre à la monotonie. Un légitime besoin d'activité, qu'un club de football pouvait satisfaire. On avait vu en 1941/42 les premiers balbutiements, sur un terrain mis à la disposition par Edouard CADOT. Il fallait concrétiser. Un petit noyau de bonnes volontés, auquel venait s'adjoindre quelques adeptes de ce sport, cogitait sur le sujet. Ces pionniers avaient pour noms : DOLL, FERRANDO, RINALDI, GEROME, BUC, PETETIN, FRANCOU, SEGUI, ROUBAIX et d'autres... Ils peaufinaient les structures de la Jeunesse Sportive de BENI MERED (J.S.B.M). Une équipe de copains réunissait d'excellents résultats sous la houlette des entraîneurs DORMOY et la présidence successive de messieurs RINALDI, PETETIN et SALORD.

Le club était devenu le catalyseur de la vie associative. N'a-t-on pas vu la naissance et les activités trop éphémères d'une équipe de basket féminines et même masculine sous l'impulsion de la famille PERSOHN ?

Bien des anecdotes ont jalonné l'épopée du club. Les déplacements vers BERROUAGHIA, MEDEA, AFFREVILLE, BOU MEDFA, MILIANA, L'ARBA, ROVIGO, KOLEA, CASTIGLIONE...etc donnaient lieu à des journées familiales mémorables. Un dynamisme certain permettait, sur le plan local, l'organisation d'un grand rendez-vous annuel : le challenge BRISONNET et le Tournoi de Six, avec leur côté humoristique. Chacun a en mémoire les facéties des "Fiflots Brothers", des "Canetons", des "Dalmatiens". Mais la ligue semblait assez peu soucieuse des finances des petits clubs. Les trajets imposés devenaient ruineux et le départ de quelques anciens perturbait l'effectif. Progressivement, l'ensemble s'effiloçait et arrivait à l'extinction.

Le petit village de la colonisation ne baissait pas les bras. Déjà sous la J.S.B.M perçait l'A.B.B.M !

Le club de pétanque prenait naissance. UABBM drainait vers elle les anciens du foot et de nouveaux virtuoses de la petite sphère. La place de l'église, sur laquelle un bouledrome fut installé, résonnait du choc des "carreaux" et des spectateurs enthousiastes. Des triplettes de valeur s'installaient parmi l'élite régionale et l'on pouvait citer : LOPINTO, MONNET, VERDON, ce dernier s'octroyait même le titre de champion individuel. Les coupes et les challenges meublaient les étagères du club au siège du café MONTAGUT.



La vie éducative :

L'école publique était, en ce début du 19<sup>ème</sup> siècle, laïque et obligatoire dans ce département français que constituait l'Algérie. Ainsi, se côtoyaient les différentes communautés. L'école garda sa vocation jusqu'en 1962 avec les instituteurs qui assuraient l'enseignement des garçons et des filles. Madame Yvette CADOT et Paul BOUCHERAT virent défiler des générations de têtes plus ou moins blondes compte tenu du brassage des communautés. Les effectifs importants avaient contraint la municipalité à construire les écoles maternelles à l'entrée du village sur la route de BOUFARIK. Grâce au dévouement d'Alain DUBOIS de la ferme ABZIZA, une troupe de Scouts de France devait occuper les garçons adolescents dans des activités de plein air, et mieux, des camps d'été en France financés par la kermesse paroissiale généreuse.

Le cinéma ambulant SABATIER assurait une séance hebdomadaire de projection pour le divertissement des habitants. Une cloche de bronze, agitée par quelques galopins, annonçait dans les rues du village, le début de la séance du samedi ou dimanche au café CORTES. Chacun devait apporter sa chaise pour plus de confort.

#### Les maires de BENI MERED

**1880 à 1884** : Joseph **CHERRIER** né en 1813 à Sommerviller (Meurthe) part en Algérie avec l'armée d'expédition de 1830. Il participe victorieusement à la prise de BLIDA. Après 14 années de services militaires, il devient colon à BENI MERED sur une concession accordait par le gouvernement français.

**1884 à 1887** : Mr **MUFFET**. La famille MIFFET est une des premières arrivées au village. Tous les frères MUFFET ont eu une nombreuse descendance. Lequel a été le maire ?

**1887 à 1920** : Eugène **HOFFMANN**. Sa famille venue de METZ à la colonisation, s'installe à MEDEA. Eugène HOFFMANN reste une grande figure du village par ses 33 années passées à la mairie : un record. Il exerçait le métier de forgeron et sa forge a été reprise par René DAGASSAN, son neveu. HOFFMANN est surtout connu dans le monde paysan par l'invention d'une charrue qui porte son nom.

**1920 à 1925** : Jules **CADOT**. Né d'une famille d'agriculteurs le 13 septembre 1864 à ABZIZA, sur la commune d'OUED EL ALLEUG. Il s'installe rapidement à BENI MERED où il épouse Joséphine FREU. Deux enfants sont issus de cette union, Edouard et Paul, tous deux agriculteurs. Jules décède à BENI MERED le 1<sup>er</sup> avril 1930.

**1930 à 1941 et 1943 à 1946** : Antoine **FERRANDO**. Né à SOUMAH, le 1 juillet 1873, il épouse Reine MUFFET, en 1905, à BENI MERED. Il a assuré plusieurs mandats de maire. Agriculteur convaincu, il a obtenu les récompenses qu'il méritait : chevalier



de la Légion d'Honneur et Mérite Agricole en 1954. En 1930, il participe aux grandes fêtes du centenaire de l'Algérie Française. Son fils Alexandre prendra la suite de son père quelques années plus tard.

**1941 à 1943 : Jean-Emmanuel LALANDE.** Né à PODENSAC (33), le 3 mars 1892, sa famille arrive en Algérie en 1900, à CARNOT. Il épouse Yvonne PICHELIN en 1922 à BENI MERED. Après des études d'ingénieur agronome à MAISON CARREE, il devient gérant de la ferme BEN DALI BEY jusqu'en 1960. Croix de guerre et Légion d'honneur à titre militaire. Il se retire dans sa propriété d'Oran où il cultive vigne et orangers.

**1946 à 1948 : Edouard GEROME.** Né le 22 décembre 1914 à Alger, fils d'un Procureur général il fait des études de droit. Marié en 1940 avec l'institutrice Huguette TRANQUARD, il est le plus jeune Maire de France en 1946. Il a été greffier puis propriétaire exploitant. Il s'est beaucoup investi dans les activités sportives locales et en particulier à la J.S .B.M. Par la suite il fait partie du Conseil Municipal jusqu'en 1962 où il assume la gestion administrative et celle de l'eau.

**1948 à 1953 : Antoine SENDRA.** Il arrive au village comme distillateur. Son expérience dans ce domaine lui permet de contribuer à la préparation du fameux "BRONCHOCURE" de l'Abbé BLANC. L'entreprise est située au centre du village près de la colonne. Néanmoins il exploite une ferme agricole à BEN CHICAO. Il avait deux filles.

**1953 à 1962 : Alexandre FERRANDO.** Fils d'Antoine, maire de BENI MERED, il est né le 23 juillet 1906 au village et épouse Angèle MORLA en 1928 à BENI MERED. Exploitant agricole et vinicole, il distille aussi le géranium. Nous lui devons l'amélioration des conditions de vie du douar de BENI MERED et la recomposition du centre du village : déplacement du monument aux morts et construction d'un kiosque à musique. Il a deux enfants, Alain et Marie-Claude. Après neuf années de mandat à la mairie, il reste le dernier maire du village de BENI MERED de l'époque française.

### Les grands Travaux modernes

Il fut aménagé un jardin public planté d'arbustes à feuillage persistant et de rosiers.

Très rapidement, le village pris sa vocation agricole et un grand réseau de canalisations en ciment dirigeait les eaux de l'Oued BENI-AZA vers les jardins maraîchers.

La dernière grande réalisation de la municipalité Alexandre FERRANDO a été le déplacement du monument aux Morts pour permettre la construction d'un espace de festivités. Un kiosque à musique et une aire de danse à ciel ouvert virent le jour.

Vers les années 50, c'est la polyculture qui orienta les activités agricoles. L'irrigation, toujours plus performante, favorisa les cultures maraîchères, le tabac, les agrumes. Le blé dur alimentait les usines de Blida pour la fabrication de pâtes, de couscous.

### Invention de la charrue monosoc à timon

Le charron-forgeron et Maire de BENI-MERED, Eugène HOFFMANN inventa une charrue dont il déposa le brevet en 1900. C'était un monosoc à timon de bois porté sur deux roues que l'on pouvait diriger par deux mancherons à l'arrière et dont on pouvait régler la profondeur du sillon. Fabriquée et commercialisée à BENI-MERED depuis le début du siècle

### Amicale des anciens de BENI MERED :

**Contact :** Monsieur Hervé CADOT, Tél : 04.65.38.12.64



**Monument aux Morts : Qu'est-il devenu ?**

Le relevé n°54342 mentionne **5 soldats** "Mort pour la France" au titre de la guerre 1914-1918, à savoir :

■ ■ BOUZINA Mohamed (1918) – RIPOLL Joseph (1914) – ROZANT Louis (1915) – SERRA Fernand (1915) – TERMIGNON Jean Baptiste (1918) ■ ■

SYNTHESE réalisée grâce aux sites ci-dessous :

**ET si vous souhaitez en savoir plus sur BENI MERED, cliquez SVP au choix, sur l'un de ces liens :**

[http://encyclopedie-afn.org/Beni\\_Mered\\_-\\_Ville](http://encyclopedie-afn.org/Beni_Mered_-_Ville)

[http://alger-roi.fr/Alger/beni\\_mered/textes/beni\\_mered\\_pn67.htm](http://alger-roi.fr/Alger/beni_mered/textes/beni_mered_pn67.htm)

[https://www.youtube.com/watch?v=6\\_kogrphdIU](https://www.youtube.com/watch?v=6_kogrphdIU)

[http://jean.salvano.perso.sfr.fr/Blida/bibliotheque/dalles\\_1879/dalles\\_1879.htm](http://jean.salvano.perso.sfr.fr/Blida/bibliotheque/dalles_1879/dalles_1879.htm)

<http://users.antrasite.be/ppoissee/Documents/blida.ht>

<http://www.algeriemeracines.com/histoires/conquete-algerie-sommaire.php>

<http://www.memorial-genweb.org/~memorial2/html/fr/resultcommune.php?dpt=9352&idsource=54342&table=bp08>

[http://1.static.e-corpus.org/download/notice\\_file/849433/BellahseneThese1.pdf](http://1.static.e-corpus.org/download/notice_file/849433/BellahseneThese1.pdf)

## **2/ LE SERGENT BLANDAN** (Auteur Colonel Marcel HAUTEJA)

[http://afn.collections.free.fr/pages/24\\_blandan.html](http://afn.collections.free.fr/pages/24_blandan.html)

### **LYON - BOUFARIK - NANCY**



Le sergent Pierre-Hippolyte BLANDAN est né le 9 février 1819 à Lyon. Engagé pour 7 ans le 14 janvier 1837 au 8<sup>ème</sup> de ligne, il passe au 26<sup>ème</sup> de ligne le 28 février 1838.

Caporal le 6 août 1839, il est nommé sergent le 1<sup>er</sup> février 1842. C'est dans ce Régiment qu'il sert lorsque se produisent les événements qui nous intéressent.

Le 26<sup>ème</sup> Régiment d'infanterie à savoir son 1<sup>er</sup> Bataillon débarque à Bône, le 9 septembre 1837. Il participe entre 1837 et 1842 à tous les combats qui se déroulent dans la Province de Constantine : expédition de STORA, celle contre les HARACHTAS, et contre Ahmed l'ancien Bey de Constantine.

L'année 1839 est marquée par l'expédition contre les ANNEMCHAS et celle de l'oued RADJETT.

Entre 1841 et 1844 c'est dans les Provinces d'Alger et d'Oran que nous retrouvons le 26<sup>e</sup> RI.

Le 26<sup>e</sup> RI fait partie des colonnes qui sillonnaient le pays pour harceler l'ennemi et permettre le ravitaillement des places. Expédition de MEDEA et de MILIANA, expédition de TLEMCEM de NEDROMA, de LALLA-MARNIA destruction du fort de SEBDOU.

Le 2<sup>e</sup> Bataillon rejoint Alger le 29 juin 1841. Trois compagnies sont stationnées à BOUFARIK ; c'est de là qu'une correspondance extraordinaire doit partir le 11 avril 1842 pour BLIDA.

Pour l'escorter on ne peut réunir que 18 hommes du 26<sup>e</sup> de ligne, un brigadier et 2 chasseurs à cheval du 4<sup>e</sup> chasseurs.

Cette escorte est placée sous les ordres du sergent BLANDAN et le faible détachement se met en route.

Arrivé à proximité du ravin de BENI-MERED il tombe dans une embuscade tendue par un élément très supérieur en nombre. Il n'est pas possible de se soustraire au combat ni même de choisir une position favorable à la riposte, et chacun défend chèrement sa vie à l'exemple du sergent BLANDAN qui tombe frappé de 3 coups de feu : en tombant il s'écrie; « Courage, mes amis! Défendez-vous jusqu'à la mort ! »

Les braves en effet se défendent sans recul, pas un ne fléchit ; mais bientôt le feu supérieur des arabes a tué ou mis hors de combat dix-sept de nos braves.



Plusieurs sont morts, les autres ne peuvent plus se servir de leurs armes, quatre seulement restent debout; ils défendent encore leurs camarades, lorsque le lieutenant colonel MORRIS, du 4<sup>e</sup> chasseur d'Afrique arrive de BOUFARIK avec un faible renfort. En même temps le lieutenant du génie de JOUSLARD qui exécute les travaux de BENI MERED, accourt avec un détachement de 30 hommes.

Les cavaliers de MORRIS et les sapeurs de JOUSLARD se précipitent sur la horde des BENI-SALEM, elle fuit et laisse sur place une partie de ses morts. Des arabes lui ont vu transporter un grand nombre de blessés. Elle n'a pu couper une seule tête; elle n'a pu recueillir un seul trophée dans ce combat où elle avait un si grand avantage numérique. Les morts ont reçu les honneurs de la sépulture et les blessés ont été transportés à l'hôpital de BOUFARIK, entourés des hommages d'admiration de leurs camarades.

Dés qu'il fut connu, le fait d'armes de BENI MERED suscita une souscription pour permettre d'élever un monument commémoratif à BENI MERED. La municipalité de Lyon la compléta par le vote d'un crédit. Une colonne fut donc érigée à BENI MERED. Endommagée par la foudre, elle fut réparée à l'aide d'une souscription ouverte au 26<sup>e</sup> RI et d'un crédit complémentaire prélevé sur le budget ordinaire de la guerre.

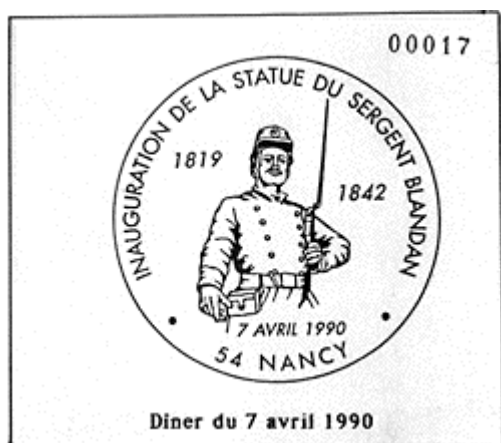
Une stèle fut également érigée sur les lieux du combat devenus lieu de pèlerinage pour le 26<sup>ème</sup> chaque fois qu'il s'est trouvé en Algérie (1945, 1947, 1948, 1955, 1963). En 1885, le Conseil Municipal de BOUFARIK décida d'ériger une statue en l'honneur du sergent BLANDAN et vota un crédit. Les municipalités de NANCY et de TOUL s'associèrent à la souscription.

Le 31 mars 1887 eut lieu la translation des restes du sergent BLANDAN, de l'ancien cimetière du camp d'ERLON à l'OSSUAIRE du monument. Enfin le 1<sup>er</sup> mai 1887 se déroula l'inauguration de la statue réalisée par le sculpteur Charles GAUTHIER, choisi par un jury à la suite d'un concours ouvert à Paris.

La statue se trouvait au carrefour de la route d'Alger à Blida en plein centre ville, et il était impossible de ne pas la voir. Le brave sergent BLANDAN aura veillé à la circulation routière du haut de son socle pendant 75 ans.

Après le départ des troupes françaises de BOUFARIK, au moment de la proclamation de l'Indépendance de l'Algérie, le 3 juillet 1962, le monument avait subi des dommages, en particulier les bas-reliefs.

Démontée, la statue du sergent BLANDAN a été ramenée en France. Elle a été inaugurée le 14 décembre 1963 dans la cour de la caserne THIRY à Nancy. Au cours de la cérémonie, les cendres du sergent BLANDAN furent replacées dans le socle du nouveau monument.





Le 7 avril 1990 la statue a été à nouveau déplacée et se trouve désormais au début de la rue sergent BLANDAN à Nancy.

Une statue du sergent BLANDAN s'élevait également à Lyon sur la place de SATHONAY. Débouloignée pendant l'occupation allemande de la dernière guerre pour en récupérer le bronze, elle a été remplacée au début de 1962 par une statue en pierre.

Un fait à noter, lorsque le colonel MORRIS arriva sur le lieu du combat, le sergent BLANDAN mourant sembla recouvrir ses sens et le colonel en profita pour lui remettre sa propre croix de la Légion d'Honneur.

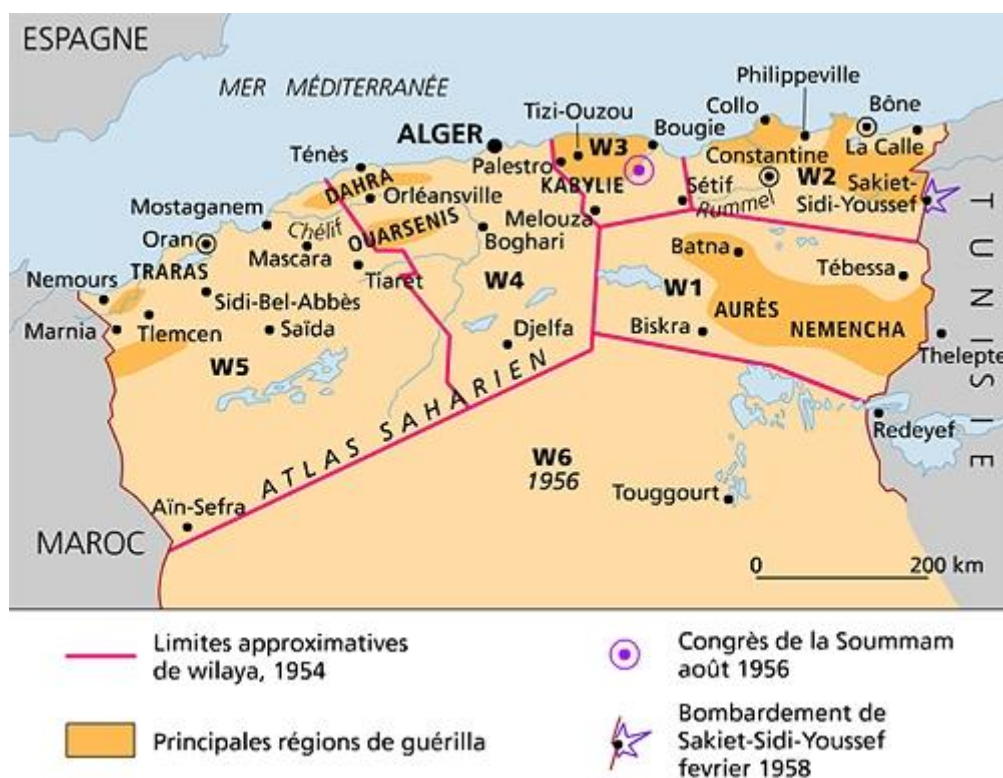
Et sur ce même sujet :

<http://aufildesmotsetdelhistoire.unblog.fr/2009/12/14/beni-mered-le-11-avril-1842/>

<http://www.exploralyon.fr/?p=350>

### 3/ LES PERTES ALGERIENNES de 1954 à 1962 (Auteur X. YACONNO) 4<sup>ème</sup> épisode

Les estimations : (diffusée INFO 437TREZEL)



[...] Seul le général JACQUIN donne des précisions sur les pertes subies par la communauté musulmane. Il a longuement séjourné au Maroc et en Algérie. Il a notamment exercé les fonctions de Chef du 2<sup>ème</sup> Bureau de l'Etat-major d'Alger en 1957-1958, puis, de 1959 à 1961, Chef du Bureau d'Etudes et de Liaisons du Commandant en Chef (ndlr : voir info 436). Il était donc très bien placé pour être informé et, ayant utilisé, entre autres, des documents émanant du FLN et une communication de Krim BELKACEM, il considère comme vraisemblables :

- 141 000 hommes tués par les forces de l'ordre,
- 12 000 fellaghas victimes des purges internes,
- 2 000 hommes tués par les Marocains et les Tunisiens,
- 3 500 soldats musulmans des forces de l'ordre,
- 16 000 civils musulmans (y compris les membres des autodéfenses tués par le FLN),
- 50 000 civils enlevés et sans doute exécutés par les rebelles du 1<sup>er</sup> novembre 1954 au 19 mars 1962,
- 150 000 musulmans civils et anciens membres des forces de l'ordre abattus après le cessez-le-feu pour avoir servi la France, soit 374 500 personnes dont 144 500 par suite des opérations menées par les forces de l'ordre.

Le général JACQUIN ajoute qu'un de ses amis ayant interrogé un ancien chef de l'ALN (Armée de Libération Nationale) sur les pertes algériennes, celui-ci répondit 350 000. A priori, les services de l'armée française et ceux du FLN pouvaient avoir des informations relativement précises sur les six premières catégories énumérées, mais on voit mal comment on a pu apprécier le nombre de Musulmans abattus après le 19 mars, nombre qui paraît particulièrement élevé.

2-COMPARAISONS (diffusée INFO 438 DUVIVIER) ;

3-ESSAI d'estimation à partir du référendum du 1<sup>er</sup> Juillet 1962 (diffusée INFO 439 FEDJ M'ZALA) ;

Précisons tout d'abord que nous envisageons la seule population musulmane (sans mettre à part les Musulmans étrangers qui sont peu nombreux et parfois non comptés en tant que tels) *résidant en Algérie*, et cela pour deux raisons. D'abord, il est difficile d'obtenir une estimation valable du nombre des émigrés, faute de connaître l'importance numérique de ceux établis hors de France, et, même en France, leur nombre variable est toujours très approximatif. De plus, le nombre de victimes recensés dans leurs rangs, environ 4 000, ne peut modifier l'approximation que nous cherchons.

Nous venons de constater que nous n'avons pas d'estimation valable pour la fin de la guerre, mais nous disposons de données précises pour 1954 à 1966. Nous les rappellerons d'abord en y joignant le recensement de 1948 qui, comme celui de 1954, a été rectifié par Jacques BREIL, alors chef du Service de statistique générale de l'Algérie. Nous chercherons ensuite s'il existe d'autres statistiques utilisables.

Voici les données dont nous disposons pour 1948 et 1954 en ce qui concerne les Musulmans :

Population rectifiée au 31/10/1948

-présentes en Algérie	:	7 349 000
-émigrée en Métropole	:	140 000
-Totale	:	7 489 000, dont 68 000 étrangers

Population rectifiée au 31/10/1954

-présentes en Algérie	:	8 470 000
-émigrée en Métropole	:	275 000
-Totale	:	8 745 000, dont 86 000 étrangers

De 1954 à 1962, on dispose de plusieurs estimations auxquelles on ne peut guère accorder de confiance :

-au 1 <sup>er</sup> janvier 1958	:	9 240 000, plus 310 000 en France
-fin 1958	:	8 800 000,
-fin 1960	:	9 300 000

-pour 1960, sans plus de précision, *l'Annuaire statistique de l'Algérie*, 1961, p 19, publié le Gouvernement général, donne 9 042 694 Musulmans de population municipale, évaluation en apparence sérieuse. Mais, d'après D. MAISON, dans une étude de la revue *Population* (nov.-déc. 1973, p.1083), seulement 434 698 Algériens ont été recensés et, si l'on admettait le résultat exprimé, pour 12 017 000 Musulmans en 1966, cela supposerait un taux d'accroissement annuel inadmissible de 5,48 %.

Pour le milieu de l'année 1963, la population présente en Algérie a été évaluée, Européens non compris, à 10 450 000 personnes. Avec 8 470 000 habitants musulmans en 1954, l'excédent est de 1 980 000 de fin octobre 1954 à début juillet 1963, soit 8,66 années, un taux annuel de croissance de :

$$\frac{1\,980\,000}{8\,470\,000} \times 100 = 2,699 \text{ ou } 2,70 \%$$

Taux qui pourrait être vraisemblable. Mais alors, du 30 juin 1963 au début avril 1966, en 2,75 années, on aurait un accroissement de 1 298 000 individus, la population de 1966 étant, comme nous le verrons plus loin, de 11 749 000 ; cela représenterait un taux d'accroissement annuel de 4,5167 % trop élevé pour être crédible.

Il faut donc s'en tenir au recensement de 1966 qui a lieu entre le 22 décembre 1965 et le 20 janvier 1966 pour les régions sahariennes (anciens départements des Oasis et de la Saoura), peu importantes, et du 4 au 17 avril pour le Nord de l'Algérie. On trouve ses résultats exprimés de façon différente dans diverses études. Nous retiendrons le nombre de 12 017 700 Musulmans, donné par le Commissariat National au Recensement de la population, et accepté par Abdelaziz BOUISRI et François PRADEL de LAMAZE. Mais il inclut un certain nombre de personnes (268 868 d'après *l'Annuaire démographique des Nations Unies*) considérées comme résidant habituellement en Algérie, mais se trouvant à l'étranger au moment du recensement, ces R.A.E. (résidents absents à l'étranger) ne constituent qu'une partie, au moins de la moitié, du total des émigrés. Pour établir des possibilités de comparaison avec le recensement de 1948, et surtout celui de 1954, il faut déduire ce contingent et on obtient alors comme résidant en Algérie : 12 017 700 - 268 868 = 11 748 832 ou, en arrondissant, 11 749 000.

**Au prochain numéro le chapitre : 5 – UNE PREMIERE APPROCHE**

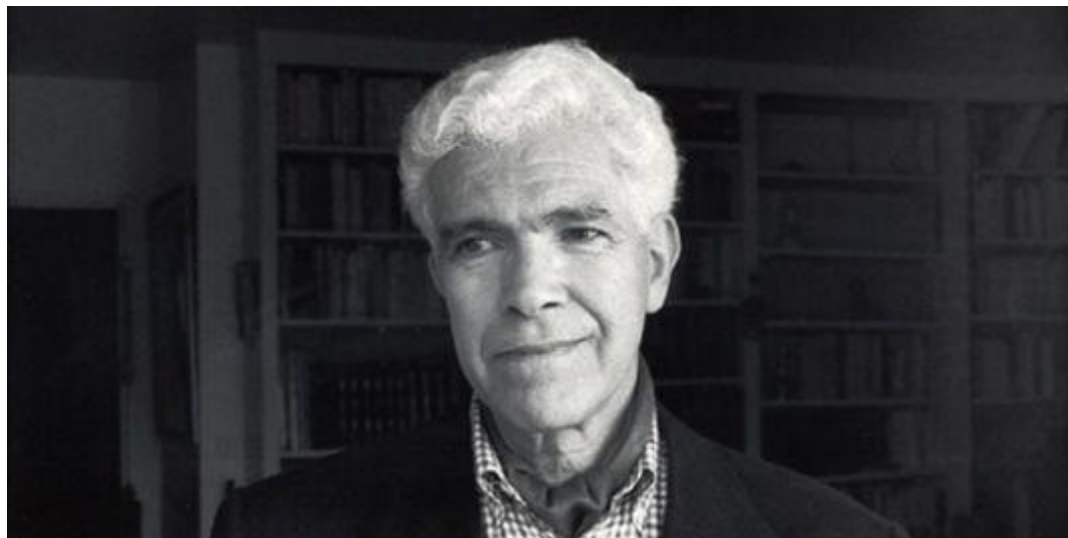
**4/ « PEUPLE » ET ELITE**

(Auteur Guy PERVILLE) Suite : 2<sup>ème</sup> Episode

**Episode 1** : UN MOUVEMENT NATIONAL DIVISE (diffusé dans l'INFO 439 FEDJ M'ZALA)

La version nationaliste de ces luttes partisans les interprétait comme un conflit entre le Mouvement National représentant la volonté du peuple et la « bourgeoisie nationale » en formation, que ses intérêts de classe et sa peur des masses poussaient à rechercher un compromis avec la France. C'est donc sous la pression du peuple que les « réformistes » se seraient rapprochés du Mouvement national, avant de s'y rallier à regret. Le FLN repris cette explication dans ses textes idéologiques,

pendant et surtout après la guerre d'indépendance, bien qu'elle ne pût expliquer le refus du MNA messaliste de le rejoindre. Même les auteurs marxistes qui en ont rendu compte n'ont pas globalement remis en question l'interprétation traditionnelle qui fait du peuple algérien l'arbitre souverain des luttes entre partis et entre tendances : « Voyant de jour en jour décroître leur influence...les réformistes finiront par céder le pas devant le nationalisme et l'admettre, malgré eux, comme interlocuteur privilégié. L'appel des nationalistes à l'action directe correspondait à l'impatience des masses...Le peuple a choisi en toute liberté entre les forces qui le sollicitaient. En se portant vers le nationalisme, il lui a conféré un avantage décisif », écrit Mohamed HARBI dans son dernier livre.



Mohamed HARBI (1933)

Cette interprétation populiste est simple et séduisante. Mais elle repose sur un concept fâcheusement ambigu, celui de « peuple ». En français, ce terme confond deux notions que le latin exprimait par deux mots : *populus* et *plebs*. Au sens national, il désigne l'ensemble d'une collectivité, Etat-nation ou nationalité sans Etat. Au sens social, il signifie la masse laborieuse d'une société, à l'exclusion des « élites » qui s'en distinguent par leur savoir, leur richesse ou leur pouvoir. En arabe, le mot *Ech-Chaab* combine la même ambiguïté avec une forte connotation religieuse (de même que *El oumma*, traduit par communauté islamique ou par « nation »).

Si l'on entend le « peuple » algérien au sens national, il comprenait l'ensemble des musulmans d'Algérie – arabophones et berbérophones – unis par leur commune identité religieuse ; lequel correspondait à peu près à celui des « indigènes », assujettis à la domination française et aux intérêts de la colonie française. Au sens socioculturel, il recouvrait une masse misérable de paysans et de pasteurs, ou de prolétaires déracinés, affluant vers les villages de colonisation et les villes d'Algérie ou de France, masse ignorant le français comme l'arabe littéraire, et analphabète des deux langues.

Au-dessus d'elle, flottaient de maigres élites qui ne pouvaient jouer le rôle d'une « classe dirigeante », monopolisée par la minorité d'origine européenne, mais plutôt celui de « classes moyennes ». On peut y distinguer d'anciennes et de nouvelles élites, composées de couches d'inégale fortune. D'un côté, de « grandes familles » d'avant 1830 ayant pactisé avec les conquérants pour sauvegarder leur rang (« féodaux » et « marabouts » des campagnes, notables citadins de Constantine et de Tlemcen) ; ou de lettrés coraniques déclassés par le rétrécissement du champ d'application du droit musulman. De l'autre, des « couches nouvelles, créées ou développées par la présence française : nouvelle bourgeoisie d'entrepreneurs ; auxiliaires de l'Administration (officiers, interprètes, secrétaires de commune mixte, magistrats et officiers ministériels musulmans, auxiliaires médicaux, instituteurs) ; enfin, les diplômés de l'université française, recrutés surtout parmi les enfants des catégories précédentes, et s'orientant de préférence vers les professions libérales (avocats, médecins, pharmaciens...). En 1954, on comptait environ un millier de diplômés et guère plus d'étudiants musulmans ; les « lettrés », au sens le plus large, ne représentaient que 13,5 % des adultes (parmi lesquels 55 % savaient lire et écrire en français, 25 % en arabe, et 20 % dans les deux langues).



F. ABBAS et

Ahmed FRANCIS (1912-1968)



L'identification des **Jeunes Algériens** et de leurs successeurs fédéralistes à l'élite intellectuelle de formation française va de soi : il suffit de compter les diplômés parmi les leaders les plus en vue jusqu'en 1936 (les docteurs en médecine BENTHAMI, BEN DJELLOUL...) ou les anciens responsables du mouvement étudiant autour de Ferhat ABBAS à la tête de l'UDMA (Chérif SAADANE, Aziz KESSOUS, Ahmed BOUMENDJEL, Ahmed FRANCIS...). Leur identification à la « bourgeoisie » en formation



est un peu plus contestable, dans la mesure où les étudiants étaient réputés en majorité d'origine modeste, et restaient pauvres durant leurs études (même s'ils s'embourgeoisaient ensuite). Politiquement, les Jeunes Algériens et les militants étudiants tenaient à se démarquer de l'égoïsme « bourgeois » en affichant des préoccupations sociales que Ferhat ABBAS exprima souvent en des pages émouvantes.



Ahmed BOUMENDJEL (1908-1982)



Aziz KESSOUS (1903-1965)

L'identification du Mouvement national au « peuple » algérien est justifiée par l'origine très modeste des fondateurs de l'Etoile Nord-africaine, déracinés devenus ouvriers ou petits commerçants en France. Le témoignage des *Mémoires de Messali HADJ* est très instructif sur l'itinéraire socioprofessionnel de son auteur et de ses compagnons, et sur les leçons qu'ils tirèrent de leurs expériences : « La pauvreté parle un langage, et la richesse en parle un autre ». Mais ce recrutement plébien ne suffit pas à en faire un échantillon statistiquement représentatif de la masse des algériens. Comme l'a montré Benjamin STORA, la direction de l'Etoile et des organisations qui lui succédèrent était composée d'hommes plus ou moins détachés de leur milieu d'origine et entrés au contact avec le monde moderne, autodidactes ou dotés d'un niveau d'instruction supérieur à la moyenne (**lequel ne fit que s'élever de 1926 à 1954**). Loin de se confondre avec la masse rurale, enfermée dans sa misère et son ignorance, ils se considéraient comme son « avant-garde », interprète consciente des aspirations confuses du peuple. On pourrait les qualifier d'« élite » dans un sens très large, si ce terme n'impliquait pas une supériorité morale sur la masse, qu'ils refusaient....

A suivre au 3<sup>ème</sup> épisode : **DEUX FORCES RIVALES ?**

**NDLR** : Les Jeunes Algériens ou le « Parti des jeunes », appellation qui fait référence aux Jeunes-Turcs, est un mouvement né de l'émergence d'une nouvelle bourgeoisie, liée aux intellectuels citadins ou au commerce moderne, dont les éléments — qui ont fréquenté l'école française et exercent des métiers intellectuels, académiques ou administratifs — sont appelés les « évolués ». Souvent laïcs, proches des mouvements des Jeunes Turcs et des Jeunes Tunisiens, ils bousculent les élites traditionnelles ; ils englobent deux tendances : d'une part des partisans d'un « patriotisme musulman » et de la nahda, la renaissance islamique, et d'autre part des **assimilationnistes partisans** des valeurs héritées des « Lumières » et de la Révolution française. Au demeurant, ces deux tendances restent attachées à l'islam, la civilisation islamique et la langue arabe ce qui engendra une certaine méfiance des Européens d'Algérie.

## **5/ Un Algérien condamné à deux ans de prison pour avoir filmé des policiers commettant un vol**



[Des policiers algériens à Ghardaïa, le 16 mars 2014. © AFP]

La justice algérienne a condamné mardi à deux ans de prison ferme un homme accusé d'avoir filmé et diffusé la vidéo de policiers en train de voler lors des récents heurts communautaires à Ghardaïa (sud).

Youcef Ouled Dada, un **Mozabite** de 47 ans, a été condamné mardi 10 juin à deux ans de prison ferme pour avoir filmé et diffusé la vidéo de trois policiers en plein vol lors des heurts communautaires à Ghardaïa, dans le sud de l'Algérie, en novembre 2013. Il était poursuivi pour "publication de photos et de vidéos qui touchent à l'intérêt national" et pour "outrage à corps constitué".....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20140610165357/algérie-police-algérienne-ghardaïa-justice-algérienne-algérie-un-algérien-condamné-a-deux-ans-de-prison-pour-avoir-filmé-des-policiers-commettant-un-vol.html>

## **6/ «Amirouche, ni sanguinaire ni anti-intellectuel»**

Parution du tome I des mémoires du général-major Hocine Benmaâlem



[http://www.elwatan.com/culture/amirouche-ni-sanguinaire-ni-anti-intellectuel-11-06-2014-260740\\_113.php](http://www.elwatan.com/culture/amirouche-ni-sanguinaire-ni-anti-intellectuel-11-06-2014-260740_113.php)

**NDLR :** Dans l'affaire de la "bleuite", qui consistait à faire croire que certains du FLN travaillaient pour l'armée française, plan diabolique du colonel GODARD et du capitaine LEGER, AMIROUCHE lui-même persuadé d'un complot, développe un processus infernal, avec son "adorable" adjoint le capitaine Ahcène MAHIOUZ (surnommé Hacène la torture...) : arrestations, tortures, aveux forcés, dénonciations, liquidations, nouvelles arrestations... Il a fait tuer entre 2000 et 6000 cadres du FLN ; ils étaient d'autant plus coupables car lettrés et donc suspects!

AMIROUCHE lui-même aurait déclaré que 20 % des exécutés étaient innocents, mais il se serait défendu en ces termes : « La révolution ne commet pas d'injustices, elle fait des erreurs. Pour éliminer la gangrène, il faut couper jusqu'à la chair fraîche. En tuant les deux tiers des Algériens, ce serait un beau résultat si l'on savait que l'autre tiers vivrait libre ».

Maintenant Hocine BENMAALEM le déclare ni sanguinaire ni anti-intellectuel ; **puisque'il le dit, et bien il ne faut pas le croire !**

## **7/ Le « Djihadistan », nouvel Etat islamiste au Proche-Orient**

Taillé à coups de raids meurtriers et d'attentats, un nouveau « pays » voit le jour dans le monde arabe : appelons-le le « Djihadistan ». Il s'installe à cheval sur la Syrie (dans le nord-est du pays) et sur l'Irak (dans l'Ouest et le Nord). C'est un événement d'une portée considérable, non seulement pour la région, mais aussi pour l'Europe.

Profitant de l'affaiblissement, voire de l'éclatement, de ces deux ex-Etats forts du Proche-Orient, le groupe djihadiste que dirige l'Irakien Abou Bakr Al-Baghdadi, l'Etat islamique en Irak et au Levant (EIL), ne cesse d'agrandir son domaine. Jamais Al-Qaïda, même en Afghanistan sous le règne des talibans, à la fin des années 1990, n'avait contrôlé pareil territoire...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : [http://www.lemonde.fr/idees/article/2014/06/11/le-djihadistan-nouvel-etat-islamiste-au-proche-orient\\_4435890\\_3232.html](http://www.lemonde.fr/idees/article/2014/06/11/le-djihadistan-nouvel-etat-islamiste-au-proche-orient_4435890_3232.html)

## **8/ Soupçons de fraude fiscale contre le conseiller de Hollande Faouzi Lamdaoui**

Faouzi Lamdaoui, chargé des questions d'Égalité et de Diversité à l'Élysée, pourrait être entendu dans le cadre d'une enquête préliminaire. Les enquêteurs soupçonnent d'éventuels "recel d'abus de biens sociaux" et "fraude fiscale". Une affaire qui ne le concerne "ni de près ni de loin", assure son avocat.



[La police s'interroge sur la gestion de deux sociétés liées à Faouzi Lamdaoui, membre du cabinet du chef de l'État. AFP PHOTO POOL FRED DUFOUR]

Après l'affaire Aquilino Morelle, un nouveau dossier embarrassant rattrape un conseiller de François Hollande. Faouzi Lamdaoui, chargé des questions d'égalité et de diversité à l'Élysée, se trouve au centre d'une enquête préliminaire du parquet de Paris, confiée à l'Office central de lutte contre la corruption et les infractions financières et fiscales (OCLCIFF). Il pourrait être entendu prochainement.

Magistrats et policiers spécialisés soupçonnent, en effet, l'existence d'irrégularités qui pourraient être qualifiées de "recel d'abus de biens sociaux" et de "fraude fiscale", dans deux sociétés. Ils estiment que ce compagnon de route historique de François Hollande (il fut son chef de cabinet pendant la campagne présidentielle) a été "le gérant de fait" d'Alpha Distributions et d'Alpha (devenue Cronoservice), deux SARL inscrites dans la même société de domiciliation parisienne. La première - dont Lamdaoui était directeur logistique - a été liquidée en juin 2010 et radiée du registre du commerce en mars 2012. La seconde, spécialisée dans la sous-traitance de laboratoires photo, a cessé ses activités en juin 2012 et a été radiée en mars 2014....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : [http://www.lexpress.fr/actualite/politique/soupcons-de-fraude-fiscale-contre-le-conseiller-de-hollande-faouzi-lamdaoui\\_1549889.html](http://www.lexpress.fr/actualite/politique/soupcons-de-fraude-fiscale-contre-le-conseiller-de-hollande-faouzi-lamdaoui_1549889.html)

**BONNE JOURNEE A TOUS**

**Jean-Claude Rosso**



